

► Programme de rééquilibrage du lit de la Loire (Nantes – Les Ponts-de-Cé)

Compte-rendu de la réunion publique/atelier du 12 avril 2018 à
Ingrandes - Le-Fresne-sur-Loire

La réunion a duré 2h50 et a réuni 50 participants.
6 interventions du public
7 sous-groupes en atelier

En tribune pour Voies navigables de France (VNF) :

- Séverine GAGNOL, cheffe de l'Unité Territorial d'Itinéraire Loire ;
- Claire PERARD, cheffe du pôle Études Techniques Plan Loire

Garants de la concertation : Emmanuelle ALBERT et Alain RADUREAU (Commission nationale du débat public)

Modération : Marion SIVY (C&S Conseils)

Dans la salle :

- Isabelle LE STRAT, Agence de l'eau Loire Bretagne
- Franck BOISTARD, CEN Pays de la Loire
- Sylvain CERISIER, GIP Loire Estuaire
- Arnaud DEBONVILLER, ISL Ingénierie, maître d'œuvre

Déroulé de la réunion :

1. Ouverture
2. Présentation générale et géographique du programme
3. Échanges avec la salle
4. Travail en sous-groupes
5. Mise en commun
6. Clôture de la réunion

Diaporama en annexe

1. Ouverture

Thierry MILLON, maire d'Ingrandes-Le Fresne-sur-Loire, introduit la réunion. Il rappelle que la commune d'Ingrandes-Le Fresne-sur-Loire est située au cœur du programme de rééquilibrage du lit de la Loire. Il souligne l'importance de la Loire et de la préservation de la plage d'Ingrandes pour la commune.

Marion SIVY, C&S Conseils, présente les objectifs et les modalités de la concertation organisée par VNF. Elle présente la tribune, les garants, puis le déroulé et les objectifs de la réunion.

2. Présentation générale et géographique du programme

Séverine GAGNOL, VNF, explique que VNF et les partenaires du projet ont choisi d'organiser une concertation alors que les études sont encore en cours, pour enrichir le

projet en le partageant avec le territoire et identifier les mesures d'accompagnement nécessaires.

Emmanuelle ALBERT, garante, précise qu'elle a été désignée par la Commission nationale du débat public (CNDP) avec Alain RADUREAU à la demande de VNF. Leur rôle est de constituer un intermédiaire neutre et indépendant entre le public et le maître d'ouvrage. Leurs missions principales sont de :

- veiller à ce que la concertation permette l'information et l'expression du public en respectant des principes de transparence, d'équivalence et d'argumentation ;
- observer et rendre compte du bon déroulé de la concertation en étant présents à toutes les réunions publiques et en rédigeant un rapport qui sera rendu public et sera une pièce de l'enquête publique ;
- être un moyen de recours au cas où un participant estimerait que les conditions du bon déroulement de la concertation ne sont pas respectées.

Elle précise que les garants n'ont pas vocation à se prononcer sur le fond du projet.

Un film de présentation générale du programme qui revient sur l'historique du projet et du Contrat pour la Loire et ses Annexes (CLA) est projeté.

Séverine GAGNOL, VNF, présente ensuite le contexte du projet (*cf. diaporama*) :

- Le profil de la Loire avant et après les aménagements des 19^e et 20^e siècles ;
- Les incidences de ces aménagements sur la Loire ;
- La réflexion engagée depuis 20 ans pour aboutir à la définition d'une stratégie d'intervention sur la Loire ;
- Les objectifs du programme de rééquilibrage de la Loire entre Les Ponts-de-Cé et Nantes ;
- L'étape actuelle : la concertation, les études en cours jusqu'à la fin d'année, la nouvelle phase d'études qui aura lieu en 2019 avec l'objectif d'une enquête publique fin 2019.

Claire PERARD, VNF, présente les caractéristiques du programme d'intervention porté par VNF et soumis à la concertation (*cf. diaporama*) :

- Le territoire du projet ;
- Les principes généraux d'intervention (remodelage des épis, réouverture de bras secondaires, création d'un ouvrage à Bellevue) ;
- Le secteur d'intervention entre Montjean-sur-Loire et Ingrandes – Le Fresne-sur-Loire ;
- Le secteur d'intervention entre Anetz et Ancenis ;
- Le secteur d'intervention entre Ancenis et Oudon ;
- La création d'un ouvrage à Bellevue et les scénarios d'aménagement envisagés ;
- Les effets attendus du projet sur la rehausse du fond du lit et de la ligne d'eau d'étiage, sur les risques d'inondation, sur les usages de la Loire (navigation, pêche, paysages, accès aux îles et infrastructures), sur les écosystèmes.

Séverine GAGNOL, VNF, présente la mise en œuvre du programme (*cf. diaporama*) :

- Son inscription dans le Contrat pour la Loire et ses Annexes (CLA) ;
- Le calendrier ;
- Le coût et le financement ;
- Les partenaires.

3. Échanges avec la salle

Un participant, membre du Comité pour la Loire de Demain, s'interroge sur la 2^e phase du programme de rééquilibrage qui permettra d'intervenir sur des secteurs oubliés mais

au patrimoine environnemental riche, comme les bras de Sainte-Gemmes et de Chalonnnes-sur-Loire. Il s'interroge également sur le devenir des seuils intermédiaires entre Oudon et Ingrandes.

Une participante s'interroge sur l'impact du projet sur les activités touristiques comme le kayak et sur la dangerosité du fleuve, notamment à Montrelais et au Bois vert.

Un participant souhaite savoir si une intervention est prévue sur le bras de la Guesse.

Un participant souhaite savoir si des aménagements sont prévus entre Chalonnnes-sur-Loire et Montjean-sur-Loire. Il souligne la situation d'urgence dans ce secteur.

Un participant s'interroge sur le choix du retrait des boudins géotextiles au Fresne. Il souligne les effets positifs de cette expérimentation et souhaite connaître les effets de celle-ci sur le milieu environnemental et la sédimentation entre La Pointe et Bouchemaine.

Un participant estime que l'accélération du débit de la Loire justifie l'absence de crue majeure depuis le début des années 2000.

Un participant s'interroge sur l'impact des évolutions du climat sur les effets attendus du projet. Il s'interroge également sur l'impact du projet sur la durée des crues, le débit du fleuve en période de crue et leur évolution ces dernières années.

- **La 2^e phase du programme**

Séverine GAGNOL, VNF, explique que le programme se déclinera en deux phases d'intervention. Elle rappelle que la première phase, présentée ce soir, regroupe les interventions jugées prioritaires. Elle précise que la deuxième phase d'intervention sera déterminée en fonction des résultats de la première.

- **L'impact du projet sur la dangerosité de la Loire**

Séverine GAGNOL, VNF, rappelle l'objectif du projet de renaturaliser le fonctionnement de la Loire en redonnant de la mobilité au chenal à l'étiage. Par conséquent les bancs de sables seront plus mobiles. La baignade est aujourd'hui dangereuse dans la Loire, il est difficile à ce stade de dire si avec le projet elle le sera davantage.

- **L'impact du projet sur les activités touristiques**

Séverine GAGNOL, VNF, rappelle que le projet a pour but de favoriser le ralentissement du courant en redressant la pente du lit du fleuve. Elle indique que le projet n'aura pas d'impact sur la navigation des embarcations légères, même à l'étiage. Elle précise que la fréquence de balisage du chenal par les équipes de VNF sera adaptée à la plus grande mobilité de ce dernier.

- **Le bras de la Guesse**

Séverine GAGNOL, VNF, explique que le bras de la Guesse pourra faire l'objet d'une intervention lors de la deuxième phase du programme, en fonction des besoins actualisés par l'observation des résultats de la première phase d'intervention.

- **Le secteur entre Chalonnnes-sur-Loire et Montjean-sur-Loire**

Claire PERARD, VNF explique que le secteur entre Chalonnnes-sur-Loire et Montjean-sur-Loire pourra faire l'objet d'une intervention lors de la deuxième phase du programme

d'actions. Elle précise que VNF ne peut mener toutes les interventions de concert. Elle rappelle que VNF doit aussi tenir compte de plusieurs contraintes, notamment budgétaires.

- **Les boudins géotextiles au Fresne-sur-Loire**

Claire PERARD, VNF, explique que l'expérimentation de remodelage des épis au seuil du Fresne a atteint son objectif de rehaussement du lit du fleuve sans pour autant perdurer avec la même intensité. Une fois que le bras de Cul-de-Bœuf a été remis en dynamique, le niveau d'eau s'est rééquilibré à l'amont dans le lit principal.

Elle rappelle que les seuils ont été retirés même s'ils étaient encore efficaces pour donner suite à plusieurs demandes locales, mais aussi parce qu'ils n'avaient pas une vocation pérenne et que les enveloppes géotextiles commençaient à se dégrader. Elle explique que les interventions de remodelage des épis dans ce secteur doivent permettre de conserver les effets bénéfiques de cette expérimentation sans ses effets négatifs comme l'impact paysager. Elle précise que la répartition du débit entre le bras principal et le bras secondaire sera modifiée mais que la dynamique du bras de Cul-de-Bœuf sera maintenue. Elle ajoute que le projet ne prévoit pas pour l'instant de modifier les embases en enrochements sur lesquels reposaient les boudins géotextiles.

Elle explique que le suivi de l'expérimentation a permis d'observer une évolution rapide des grèves, l'érosion des bancs de sables, le rehaussement de la ligne d'eau à l'étiage et un léger abaissement de la ligne d'eau en période de crue entre Ingrandes et Montjean-sur-Loire. L'expérimentation n'a pas eu d'incidence notable sur la faune et la flore.

- **L'impact des évolutions du climat sur les effets attendus du projet**

Séverine GAGNOL, VNF, explique que les études sur les impacts du projet sont réalisées à partir des chroniques de débit des 50 dernières années. Elle précise que ces études fournissent des tendances d'évolution mais pas d'information prédictive, notamment quant à la durée ou à la fréquence des crues. Elle ajoute qu'on observe depuis 15 ans une stabilisation de l'incision du lit de la Loire, mais que cette stabilisation est également à relativiser en raison de l'absence de crue majeure. En effet, aucune crue de même débit qu'en 1982 ou en 1995 ne s'est produite au XXIème siècle.

Elle explique également que le rehaussement d'environ 60 cm du fond du lit principal en amont de Bellevue aura un impact mineur sur le niveau d'eau en période de crue. Elle précise que lors d'une crue, l'eau s'étend sur une surface d'écoulement beaucoup plus large et atténuée très fortement l'impact du rehaussement du fond du chenal.

4. Travail en sous-groupes

Les participants, répartis en 7 sous-groupes, ont disposé de 45 minutes pour répondre, à l'aide d'une carte du secteur et d'une grille de travail, aux questions suivantes :

- Qu'est-ce qui, selon vous, caractérise le territoire des bords de Loire entre Montjean-sur-Loire et Ingrandes - Le-Fresne-sur-Loire ?
- Quels sont vos points d'attention concernant les interventions prévues entre Montjean-sur-Loire et Ingrandes - Le-Fresne-sur-Loire ? Et pourquoi ?

La maîtrise d'ouvrage, accompagnée de son maître d'œuvre ISL Ingénierie, était à la disposition des participants pendant tout le temps de travail en sous-groupes pour répondre à leurs questions.

Les cartes et grilles complétées figurent en annexe de ce compte-rendu.

5. Mise en commun

Table n° 1

Concernant les interventions proposées entre Montjean-sur-Loire et Ingrandes - Le-Fresne-sur-Loire, le rapporteur liste les points d'attention suivants :

- Un empiérement sous le pont d'Ingrandes, entre la première pile du pont et la face nord de la Loire, n'est pas mentionné sur la carte bien qu'il ait un rôle important pour freiner le courant à l'étiage ;
- Le souhait de voir enlever les enrochements résiduels en bout des épis devant l'île Meynard ;
- Le souhait que VNF ne laisse pas de roches dans la Loire après le dégagement des sables ;
- La nécessité d'assurer la continuité d'écoulement dans la boire de Champtocé. Les participants observent beaucoup de poissons morts tous les ans à la sortie de la boire. Ils estiment qu'un rehaussement du niveau d'eau de 30cm suffirait à lutter contre l'effet de seuil ;
- Le souhait de retrouver l'ancienne plage de la Bastille en aval du pont d'Ingrandes. Les participants jugent les aménagements positifs à cet endroit s'ils permettent de former un banc de sable comme dans l'ancien temps ;
- La nécessité d'ouvrir davantage l'entrée du bras de Cul-de-Bœuf ;
- Le caractère positif du remodelage des épis en aval du pont d'Ingrandes ;
- La nécessité de surveiller l'effet de chenalisation au seuil du Fresne ;
- Une interrogation sur les raisons de ne pas laisser l'eau s'écouler derrière l'île Buisson ;
- L'effet positif du retrait des boudins géotextiles : le courant a été éloigné des berges d'Ingrandes.

Concernant les caractéristiques du territoire, le rapporteur souligne les qualités esthétiques du fleuve (diversité du paysage, sinuosité) et des points de vue sur la route de Montjean à Ingrandes qu'il est important de maintenir dégagés. Il souligne également la richesse faunistique du fleuve qu'il est nécessaire de conserver. Enfin, il note que les participants apprécient la liberté de naviguer sur le fleuve avec une taxation modérée et cohérente tout au long du fleuve.

Table n° 2

Concernant les interventions proposées entre Montjean-sur-Loire et Ingrandes - Le-Fresne-sur-Loire, le rapporteur liste les points d'attention suivants :

- L'ensablement du bras de la Guesse qui favorise l'invasion de la Jussie et la fragilité de l'écosystème du bras. Il note que les participants déplorent la non-suppression d'une digue, qui modifie le chemin de l'écoulement de l'eau et empêche la pratique de la pêche ;
- La crainte de la disparition de l'île du Buisson en aval du pont de Montjean avec la forte érosion de la partie sud de l'île ;
- Le souhait de reconstitution de la plage de la Bastille à Ingrandes ;
- Un épi à l'entrée de la boire de Champtocé n'est pas mentionné. Les participants s'interrogent sur son traitement dans le cadre du programme et sur les impacts du projet sur le niveau d'eau dans la boire de Champtocé.

Table n° 3

Le rapporteur indique que les participants de cette table ne connaissent pas bien le secteur présenté lors de cet atelier. Concernant le reste du programme de rééquilibrage de la Loire, il relève quelques points d'attention :

- Le projet de classement du site de la Loire sur la commune de Loireauxence, dont le dossier est actuellement instruit par la DREAL ;

- L'importance des enjeux archéologiques du projet avec notamment la présence supposée des vestiges d'un camp viking sur l'île Batailleuse ;
- La fragilité des levées ;
- Les effets de la suppression des épis en dessous du pont de Varades sur le village de la Meilleraie et la nécessité de protéger cette zone d'habitation de bord de Loire par des enrochements.

Table n° 4

Concernant les interventions proposées entre Montjean-sur-Loire et Ingrandes - Le-Fresne-sur-Loire, le rapporteur liste les points d'attention suivants :

- L'inquiétude des impacts du projet sur le lot de pêche n°6 ;
- Les impacts du projet sur la navigation avec la nécessité de maintenir un niveau d'eau supérieur à 1m à l'étiage ;
- Des questionnements sur les différences de hauteur entre les épis et leur niveau d'abaissement ;
- Le caractère positif de la reconstitution de la plage de la Bastille ;
- Le caractère positif de canaliser les écoulements à plusieurs endroits de la partie aval du secteur Ingrandes-Montjean ;
- La nécessité d'augmenter la fréquence de balisage du chenal ;
- La suppression d'un épi problématique pour la navigation.

Table n° 5

Concernant les interventions proposées entre Montjean-sur-Loire et Ingrandes - Le-Fresne-sur-Loire, le rapporteur liste les points d'attention suivants :

- La nécessité de préserver le bassin de baignade et l'espace de loisirs d'Ingrandes – Le Fresne-sur-Loire avec la crainte que le projet ne rétrécisse la plage qui accueille ces équipements ;
- L'érosion de la partie extérieure de la courbe du fleuve en amont du pont d'Ingrandes ;
- L'espoir que le projet permettra d'empêcher la fermeture de la boire de Champtocé, qui aujourd'hui est envahie par la végétation ;
- La nécessité d'être vigilant sur l'impact sur les zones inondables ;
- La nécessité de surveiller l'effet de chenalisation au seuil du Fresne ;
- L'effet positif de la création d'un îlot à l'entrée du bras de Cul-de-Bœuf, qui protégera l'île Meslet ;
- Un seuil médiéval en amont du pont d'Ingrandes n'est pas mentionné sur la carte.

Concernant les caractéristiques du territoire, le rapporteur souligne les qualités esthétiques du fleuve et la richesse de sa faune et de sa flore. Il rappelle l'attrait touristique du fleuve et cite le circuit de la Loire à Vélo. Il relève enfin l'inquiétude de plusieurs collectivités du risque de disparition des bateaux traditionnels à cause de la hausse des taxes de navigation.

Table n° 6

Concernant les interventions proposées entre Montjean-sur-Loire et Ingrandes - Le-Fresne-sur-Loire, le rapporteur liste les points d'attention suivants :

- Le caractère positif de l'ensemble des aménagements prévus sur le rehaussement du niveau d'eau à l'étiage pour la navigation ;
- Le caractère positif de la remise en eau des bras mineurs ;
- Le caractère positif de la préservation de la diversité des bords de Loire selon les courants ;
- La nécessité de conserver des espaces de plage pour développer le tourisme.

Table n° 7

Concernant les interventions proposées entre Montjean-sur-Loire et Ingrandes - Le-Fresne-sur-Loire, le rapporteur liste les points d'attention suivants :

- La nécessité de préserver le bassin de baignade d'Ingrandes – Le Fresne-sur-Loire et de maintenir les activités touristiques, créatrices d'emplois sur le territoire ;
- La crainte que les aménagements du secteur étudié aient des impacts négatifs à l'aval ;
- La nécessité de tenir compte des actions menées en amont et en aval du projet ;
- La crainte de forte érosion du flanc sud de l'île Buisson ;
- Une alerte sur l'absence de représentation de certains épis sur la carte ;
- La nécessité de veiller à la sécurité de la navigation en ne laissant pas d'obstacles dangereux après les travaux, notamment dans le bras de Champtocé.

- **L'érosion**

Séverine GAGNOL, VNF, rappelle que l'érosion fait partie du fonctionnement naturel de la Loire. Elle précise que ce phénomène s'est accentué en raison du déficit de sable à la suite des activités massives de dragage. Elle explique que l'objectif du projet consiste à redonner à la Loire un certain espace mobilité tout en continuant à protéger les pieds de levée et les zones d'habitations de l'érosion.

- **La navigation**

Séverine GAGNOL, VNF, rappelle que VNF ne souhaite pas modifier les usages du fleuve et notamment la navigation en maintenant un niveau d'eau d'1m à l'étiage. Elle précise qu'il est nécessaire de relativiser le travail de remodelage des épis : lorsque ceux-ci ont été créés, le niveau d'eau du fleuve à l'étiage était nettement supérieur à aujourd'hui.

- **L'enjeu archéologique**

Séverine GAGNOL, VNF, confirme la présence de vestiges historiques entre Montjean et Ingrandes. Elle indique que des fouilles archéologiques préventives seront réalisées. Elle précise que pour cela, VNF a engagé une étude documentaire pour identifier les secteurs susceptibles d'avoir un intérêt archéologique. Elle explique que les vestiges mis à jour par les fouilles seront conservés par l'Etat.

Claire PERARD, VNF, confirme que les duis anciens, qui peuvent gêner la navigation, ne sont pas mentionnés sur la carte mais qu'ils ont été pris en compte lors des études. Elle ajoute que leur importance archéologique sera approfondie lors de l'étude documentaire.

- **La sécurité de la navigation**

Séverine GAGNOL, VNF, indique que VNF fera en sorte de ne pas laisser d'obstacles dangereux à la navigation à la fin des travaux.

- **La situation de la boire de Champtocé**

Yves Jeanneteau, maire-adjoint de Champtocé, rappelle l'historique des aménagements réalisés et l'évolution du niveau d'eau dans la boire de Champtocé. Il rappelle qu'un seuil équipé d'une rampe a été construit pour préserver la dynamique d'écoulement dans la boire et la remontée des poissons. Il explique que cet aménagement devrait avoir des effets bénéfiques sur le fonctionnement piscicole après un temps d'adaptation. Il évoque également les actions mises en place afin de maîtriser la Jussie en partenariat avec le CEN des Pays-de-la-Loire, dont la progression a été favorisée par l'abaissement du niveau d'eau.

- **La logique globale du traitement des épis**

Claire PERARD, VNF, rappelle que les épis n'ont pas tous les mêmes caractéristiques et feront donc l'objet de traitements différents. Elle donne l'exemple des deux épis à l'entrée du bras de Cul-de-Bœuf qui sont conservés afin de favoriser les vitesses d'écoulement vers le bras pour qu'un chenal d'étiage s'y forme. Elle explique également que le raccourcissement des épis en amont de l'île Buisson devrait redonner de l'espace au fleuve vers la rive gauche et atténuer légèrement les vitesses au droit de l'île, mais le processus d'érosion est déjà bien engagé. Elle explique que pour la plage d'Ingrandes – Le Fresne-sur-Loire, le maintien d'un épi devrait permettre de conserver un espace de plage conséquent.

6. Clôture de la réunion

Séverine GAGNOL, VNF, remercie les participants pour la qualité et l'intérêt de leurs expressions. Elle relève les thèmes abordés de manière récurrente par les participants lors de la réunion : la logique globale du traitement des épis, la situation de la boire de Champtocé, la préservation de la plage d'Ingrandes – Le Fresne-sur-Loire, la plage de la Bastille, l'érosion notamment de l'île Buisson, la navigation, la fidélité de la carte fournie par rapport à la réalité et l'enjeu archéologique du projet.

Séverine GAGNOL, VNF, rappelle les outils d'information du public mis en place dans le cadre de la concertation ([site internet du Contrat pour la Loire et ses Annexes](#), exposition, dépliant d'information, dossier de concertation, 7 réunions publiques), et les outils d'expression proposés (7 réunions publiques, [formulaire de dépôt d'avis sur le site internet du CLA](#), coupon T détachable des dépliants). Elle précise que les études réalisées par VNF dans le cadre de ce programme sont disponibles sur le [site internet du Contrat pour la Loire et ses Annexes](#).

Alain RADUREAU, CNDP, remercie le public pour sa présence, son intérêt et sa participation active aux ateliers. Il invite les participants à promouvoir la concertation organisée par VNF dans leur entourage et à donner leur avis ou émettre des remarques via les outils d'expression proposés.